

du 9 Décembre 1969

complétant et modifiant le Budget National d'Investissement - Gestion 1969

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le Référendum du 28 juillet 1968 ;
  - VU l'Ordonnance n°6/PR/MEFAEP du 23 mars 1967, portant création de la Loterie Nationale, notamment son article 2 ;
  - VU l'Ordonnance n°61/PR/MEF/DB du 30 décembre 1968, portant Loi de Finances pour la gestion 1969 ;
  - VU l'Ordonnance n°69-3/PR/MEF/DB. du 13 février 1969, relative au Budget National d'Equipement et d'Investissement - Gestion 1969 ;
  - VU l'Ordonnance n°69-46/PR/MEF/DB. du 9 Décembre 1969 autorisant le prélèvement sur les bénéfices réalisés par la Loterie Nationale à la date du 31 octobre 1969 -
  - VU le Décret n°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement;
  - VU le Décret n°234/PR-SGG du 16 août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
  - VU le Décret n°100/PR/MEFAEP du 23 mars 1967, portant statuts de la Loterie Nationale, notamment son article 5 ;
- SUR la proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,  
Le Conseil des Ministres entendu ,

ORDONNE :

Article 1er. - Le Budget National d'Equipement et d'Investissement Gestion 1969 est complété et modifié comme suit :

A) R E C E T T E S

Ti-tre	Chapitre	Article	Nomenclature Budgétaire	Prévisions initiales	Plus values	Nouvelles prévisions
I	I	uni-que	Participation du Budget de fonctionnement aux dépenses d'investissement	-	-	-
II	II		Versement des produits et taxes	-	-	-
III	III	I	Produit des emprunts et avances	588 000 000	-	588 000 000
		2	Aides extérieures	-	-	-
		3	Fonds de concours	-	-	-
		4	Bénéfices de la Loterie Nat.	40 323 000	16 591 500	56 914 500
IV	I		Recettes diverses	-	-	-
TOTAL DES PREVISIONS DE RECETTES				628 323 000	16 591 500	644 914 500

TA - (B) - DE PENSES

Chapitre	Article	Nomenclature Budgétaire	Dotations initiales	Crédits supplémentaires	Nouvelles dotations
403	68	Implantation de parcs de pisciculture dans le Lac Ahémé .....	-	5 700 000	5 700 000
	69	Construction d'un pavillon d'hospitalisation à l'Hôpital de Porto-Novo .....	-	8 100 000	8 100 000
	70	Construction d'un bureau de la Loterie Nationale à Parakou .....	-	2 500 000	2 500 000
601	13	Equipement de l'Ambulance de Natitingou .....	-	291 500	291 500
TOTAL DES CREDITS DE PAIEMENT OUVERTS .....			628 323 000	16 591 500	644 914 500

Article 2.- La présente ordonnance sera exécutée comme Loi de l'Etat.-

Fait à COTONOU, le 9 Décembre 1969

par le Président de la République  
 Chef du Gouvernement,  
 Le Ministre de l'Economie et des  
 Finances,




Emile-Derlin ZINSOU

Stanislas-Yédomon KPOGNON

Ampliations:

- PR 4 - CS 6 - CES 5 - MEF 4 - DB 10
- Ministères 8 - LND 2 - MSPAS 4 - SGG 4
- SGM 10 - DDR 2 - SGR-IAA-Gde Chanc-DCCT-
- DN-IGF 6 - DEP-Dtion Stat-DGAJL 6 - DI 8 -
- Treasor 4 - CF-DC 4 - DSP 2 - JORD 1 -